

 <p>ile de France FFVL ligue Paris Ile de France</p>	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE www.ffvl-lpidf.com Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131 SIRET N° 448 062 091 00013 – NAF 926 C Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beaugard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44 president@liguepidfvollibre.fr</p>	 <p>FFVL Fédération Française de Vol Libre Delta Parapente Cerf-volant Kite Speed-riding Boomerang</p>
---	---	---

Savigny-le-Temple, le 2 mars 2017

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris Ile de France Centre de Vol Libre pour l'exercice 2016

Samedi 25 Février 2017
Salle de Conférence du CE SNCF Paris - Gare de Lyon

1. Liste des présents et quorum

L'accueil et l'émargement des participants se sont déroulés de 13h30 à 14h30.

Après vérification, le quorum est atteint (pour rappel 15 structures et 2037 voix minimum) :

- sur les 58 structures (55 associations et 3 OBL) convoquées, 26 étaient présentes ou représentées,
- sur 8 144 voix que comptent ces 58 structures, 5759 étaient représentées (70 % des voix).

12 structures associatives sont représentées par leur président :

ASCEA Vol Libre, Globe Trot'air, Le Thermique Francilien, Les Ailes du Ticket, Les Canards Sauvages, Les Crécerelles, Les Migrateurs, Les Piafs, Plaine Aile, Paraclub PSA, Paris Kitesurfing Club, Vol Gang.

14 structures associatives sont représentées par un membre ou une autre structure :

Akif, Art Boomerang Club, Astas Parapente, Club Vol Libre de Tours, Cramay'ailes, Hurricane, Les Ailes de Sénart, Les Gaz'ailes, O3 Parapente, Les Puce-Ailes d'Orléans, COSRL, Sanc'Air, SNECMA Sports Corbeil, Voiles en vue.

Aucune OBL n'est présente ou représentée.

Le président Pierre Demeyer ouvre la séance à 14h30 et souhaite la bienvenue à tous.

Il présente Joël Amiable, nouveau conseiller technique d'Etat auprès de la FFVL, notamment en charge des contacts avec notre ligue et d'épauler les actions de son comité directeur.

Il indique que, à la demande des instances fédérales, un long moment d'information et de débat est prévu (durant le dépouillement des élections) concernant la perte de délégation ministérielle concernant le Kitesurf (support aquatique) au profit de la FFV.

2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes

Selon les statuts, une commission de 3 personnes (ni élus ni candidats) doit être désignée.

3 personnes se proposent:

- Bernard Lacourtoisie de Paraclub PSA LG,
- Christophe Garault des Gaz'ailes,
- Ralph Rodriguez des Piafs.

L'assemblée approuve à mains levées la désignation des scrutateurs indiqués ci-dessus.

La composition de la Commission de contrôle est approuvée à l'unanimité.

Voir document signé en annexe 1.

Après les explications données par Mr Bruno Legaré, Secrétaire Général de la ligue, sur le déroulement des votes, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à main levée pour les votes de 1 à 5.

Il précise que l'élection du comité directeur se fera à bulletins secrets.

3. Approbation du PV de l'AG du 13 février 2016

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation et est disponible en annexe 2 et est disponible sur le site internet de la ligue PIDFC à cette adresse :

<http://liguepidfvollibre.fr/index.php/47-actualites/163-ag-ligue-vol-libre-de-paris-ile-de-france-centre>

Aucune remarque n'ayant été formulée, il est alors procédé au vote.

Vote n° 1 pour approbation du PV de l'AG du 13 février 2016 : 26 votants – 26 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 5759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le PV de l'AG du 13 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral de l'exercice 2016

Pierre Demeyer présente la synthèse du rapport moral de l'exercice 2016 qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation et est disponible sur le site internet de la ligue PIDFC à cette adresse :

<http://liguepidfvollibre.fr/index.php/47-actualites/163-ag-ligue-vol-libre-de-paris-ile-de-france-centre>

Le rapport moral détaillé de l'exercice 2016 est disponible **en annexe 3**.

Il indique la délivrance de 1 783 licences par nos 58 structures (dont 1 165 pour le parapente et 447 pour le kite).

Il cite et remercie les diverses personnes impliquées dans les strates fédérales. A ce propos :

- Aliénor Geoffroy signale faire partie de la commission féminine fédérale,
- Jean-Loup Morette signale qu'il fait partie de la commission fédérale Educ'en Ciel,
- Marc Nossin, en plus des fonctions indiquées, fait partie de la commission compétition internationale.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions (Etat-CNDS, Région Ile-de-France et FFVL).

A ce sujet, Joël Amiable (conseiller technique d'Etat) souligne la nouvelle nécessité que chaque demande de subvention auprès du CNDS s'intègre dans les PSTC (Projets sportifs territoriaux concertés), anciennement les projets de développement : il convient d'établir et d'expliquer des déclinaisons des directives fédérales à tous les échelons territoriaux.

Pierre Demeyer expose les grandes lignes des actions de la ligue en 2016 et notamment concernant :

- l'aide aux jeunes (parapente et kitesurf) initiation, formation détection,
- la découverte du parapente pour les publics à mobilité réduite (vols en biplace pour découverte et formation de biplaceurs compétents),
- les sorties accompagnées (parapente) pour les récents pilotes (niveau vert du carnet de progression),
- les actions pour le public féminin : « Ailes pour Elles » avec les ADS (parapente) et « Entr'Elles » avec l'AKIF (kitesurf),
- le WE de réflexion et d'entraînement pour les biplaceurs occasionnels,
- le soutien aux sites de pratique (aide aux clubs gestionnaires, actions de défrichage),
- l'activité treuil (aide aux formations, achat de câbles),
- la compétition en parapente :
 - 32 pilotes (dont 3F) dans l'équipe de ligue, dont 8 en Elite (dont 1F), 211 manches courues, nouvel entraîneur depuis fin 2015,
 - organisation de la « B'Stof – trophée des équipes » par 2 clubs et le CDVL 78 : 108 compétiteurs dans 27 équipes, 38 partenaires (dont le CNDS), record de 156 km de distance, 400 journées de bénévolat,
- la compétition en kitesurf :
 - implication de l'équipe de ligue sur le circuit national,
 - organisation d'une manche du championnat de France de speed-crossing à Wimereux (62),
- la fête de la ligue les 1^{er} et 2 octobre 2016, avec des démonstrations de toutes nos disciplines¹,
- la promotion et la communication :
 - refonte du site internet de la ligue (avec possibilité de relayer les infos des clubs et OBL),
 - vêtements logotés pour les compétiteurs et encadrants (néanmoins disponibles pour tous),
 - nouvelles bannières et flammes pour les salons et manifestations sur site naturel,
- la formation théorique et le passage de brevets pour les pilotes (22 soirées à la MDA 15),
- les formations d'accompagnateurs et d'animateurs organisées dans la ligue, le monitorat fédéral²,

L'Art Boomerang Club informe qu'il est devenu club/école.

Pierre Demeyer signale que le cycle de formation au biplace et la formation « Handi » sont reportés à 2017 et que la ligue participera (avec la FFVL) au Salon du Bourget (du 19 au 25 juin 2017).

Il conclut qu'une grande partie des investissements et des efforts réalisés pendant les quatre années ont porté efficacement leurs fruits.

Les tâches courantes (pilotage opérationnel, gestion courante, suivi budgétaire et financier) sont maintenant réalisées de manière très efficace, ce qui permet au comité directeur de se consacrer à des tâches de réflexion et à plus forte valeur ajoutée.

Cet apport est important pour l'efficacité du travail qui est accompli, mais surtout pour :

- garantir que l'action de la ligue est en phase avec les attentes des licenciés,
- maintenir un bon niveau de motivation parmi les bénévoles des clubs sur lesquels repose le dynamisme de la vie associative.

Il remercie les élus et tous les intervenants qui ont œuvré pour la conception et la réalisation de toutes ces actions.

2017-2020 sera l'occasion pour une nouvelle équipe d'apporter du sang neuf : les nouveaux projets ou actions ne manqueront pas d'y fleurir (à l'initiative des CDVL et des clubs) afin d'apporter à l'ensemble des licenciés de la ligue PIDF le niveau de dynamisme et d'activité qu'ils souhaitent dans leurs disciplines respectives.

Les forces nouvelles contribueront de manière très importante aux succès futurs, en apportant énergie et idées nouvelles, indispensables pour mener les challenges de la nouvelle olympiade !

Enfin, la mise en place par l'Etat des Projets sportifs territoriaux Concertés nécessitera encore plus de dialogue entre la fédération, la ligue, les CDVL et les clubs.

¹ Aliénor Geoffroy demande de noter la présence du cerf-volant et du boomerang.

² L'AG fait remarquer qu'il ne s'agit pas de Fabrice Baud-Blain mais de Pierre-Francis Baud-Blain.

Après cet exposé, les remarques de l'assemblée, des explications complémentaires et quelques débats, notamment relatifs au projet de fête de la ligue et au rôle stratégique du développement de la pratique féminine, le rapport moral est proposé au vote.

Vote n° 2 pour approbation du rapport moral 2016 : 26 votants – 26 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 5759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2016

Boris Perzinsky, Trésorier de la ligue, présente la synthèse du rapport financier et des comptes 2016. Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation et sont disponibles en annexe 4 de ce document mais également sur le site internet de la ligue PIDFC <http://liguepidfvollibre.fr/index.php/47-actualites/163-ag-ligue-vol-libre-de-paris-ile-de-france-centre>

Il expose les grandes lignes des dépenses et des recettes (intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et indique que le bilan de 2016 est quasi équilibré (+ 239 €).

Grands postes des dépenses :

- développement des pratiques sportives : 21 373 €
- compétitions : 33 515 €,
- développement des publics et structures : 15 756 €,
- communication : 9 371 €
- formations : 17 069 €.

Grands postes des recettes :

- Etat-CNDS : 11 000 € (montant quasi-stable),
- Région Ile-de-France : 11 522 € (grosse baisse en 2016 due à la réduction du montant attribué par notre convention pluri-annuelle, à un nombre insuffisant de journées de formation réalisées par la ligue et à l'obligation de prendre un stagiaire : on espère que cela devrait partiellement se débloquer en début 2017),
- FFVL : 6 618 € (montant quasi-stable),
- cotisation des licenciés : 13 099 €,
- recettes des actions effectuées : 14 184 € (baisse significative due à des actions qui ont dû être reportées),
- bénévolat : 40 900 € (évaluation stable).

Il précise que la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

Quelques précisions sont ensuite sollicitées par l'assemblée.

Vote n° 3 pour approbation du rapport financier et les comptes 2016 : 26 votants – 26 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 5759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le rapport financier et les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget Prévisionnel 2017

Boris Perzinsky présente à l'assemblée le budget prévisionnel 2017.

Ce document est disponible en annexe 5 mais également sur le site internet de la ligue PIDFC <http://liguepidfvollibre.fr/index.php/47-actualites/163-ag-ligue-vol-libre-de-paris-ile-de-france-centre>

Il expose que le projet de budget 2017 est significativement plus important que ce qui a été réalisé en 2016 car :

- il anticipe la réalisation d'actions qui avaient annulées l'an passé du fait de la météo (notamment pour les compétitions), d'un manque de candidats (notamment pour la formation au biplace) ou de problèmes logistiques,
- il intègre l'organisation d'une fête de la ligue plus importante qu'en 2016,
- il provisionne un montant pour la compétition « B'Stof » de 2018,
- il anticipe l'appui aux « Les Icares du Cinéma » et l'organisation du Salon du Bourget,
- il prévoit la future nécessité de louer une salle pour la tenue des CD.

En conséquence, les sollicitations auprès de nos partenaires sont plus importantes notamment :

- Etat-CNDS : demande de 20 000 €,
- Région Ile-de-France : demande de 22 555 € (intégrant environ 8 000 € non versé en 2016).

Du fait de l'augmentation des activités planifiées, on prévoit logiquement aussi une importante augmentation des recettes des actions effectuées : 23 745 €.

L'assemblée débat ensuite de ces augmentations significatives des actions de la ligue (ce qui est validé) et aussi de l'enjeu lié aux aléas de la concrétisation des demandes d'appui de nos partenaires.

Vote n°4 pour approbation du budget prévisionnel 2017 : 26 votants – 26 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 5759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le budget prévisionnel 2017 est approuvé à l'unanimité.

7. Cotisations 2018

Le Comité directeur de la Ligue PIDFC propose de reconduire les cotisations actuelles pour 2018.

On rappelle que, en 2017, les cotisations sont de:

- 5€ : Cotisation pratiquant volant (Parapente / Delta) et Kite,
- 3€ : Cotisation pratiquant Cerf Volant et Boomerang,
- 3€ : Cotisation primo-licence (toutes disciplines).

Aucune remarque ou question de l'assemblée.

Vote n° 5 pour approbation des cotisations 2018 : 26 votants – 26 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 5759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Les cotisations 2018 sont approuvées à l'unanimité.

8. Election des membres du nouveau Comité directeur pour l'olympiade 2017-2020

Bruno Legaré précise que les statuts de la ligue prévoient l'élection d'un comité directeur de 22 personnes.

Il appelle devant l'assemblée les 19 personnes ayant envoyées leur candidature au titre du collègue associatif (dont 2 trop récemment pour avoir été indiqué sur les bulletins pré-imprimés):

Jérôme Bruezières, Pierre Bertaux, Frédéric Delbos, Johann Gorlier, Michel Moussier, Catherine Mouligné, Françoise Lérique, Pierre Demeyer, Adrien Guillon, Jean-Pierre Laurent (absent excusé), Jean-Pierre Pouleau, Franck Guillemet (absent excusé), Jérôme Saada (absent excusé), Bruno Ferry-Wilczek, Bruno Legaré, Yves Michel, Jean-Loup Morette, Marc Nossin, Dominique Parmentier.

Une candidature nouvelle est enregistrée sur place, celle de Jean Lenoir.
Bruno Legaré indique avoir vérifié que tous les candidats sont à jour de leur cotisation 2017.
Il souligne qu'il n'y a aucune candidature au titre du collège des OBL.

Vote n° 6 (bulletins secrets) pour élire les candidats: 26 votants – 26 votes exprimés 5759 voix possibles:

⇒ Jérôme Bruezières :	5759 voix	⇒ Jean-Pierre Pouleau :	5759 voix
⇒ Pierre Bertaux :	5759 voix	⇒ Franck Guillemet (excusé) :	5759 voix
⇒ Frédéric Delbos :	5759 voix	⇒ Jérôme Saada (excusé) :	5759 voix
⇒ Johann Gorlier :	5759 voix	⇒ Bruno Ferry-Wilczek :	5759 voix
⇒ Michel Moussier :	5759 voix	⇒ Bruno Legaré :	5759 voix
⇒ Catherine Mouligné :	5689 voix	⇒ Yves Michel :	5759 voix
⇒ Françoise Lérique :	5759 voix	⇒ Jean-Loup Morette :	5759 voix
⇒ Pierre Demeyer :	5759 voix	⇒ Marc Nossin :	5759 voix
⇒ Adrien Guillon :	5759 voix	⇒ Dominique Parmentier :	5759 voix
⇒ Jean-Pierre Laurent (excusé) :	5249 voix	⇒ Jean Lenoir :	5759 voix

Les 20 candidats sont élus (dont 2 femmes).
Conformément aux statuts, l'AG est momentanément suspendue et les élus du nouveau comité directeur se retirent.
Le doyen, Pierre Bertaux, prend la parole et organise un vote afin de proposer un président de la ligue.
Après quelques échanges, il apparaît que Pierre Demeyer est le seul candidat.
Il est élu la majorité du comité directeur.
De retour en AG, Pierre Bertaux expose que le CD propose l'élection de Pierre Demeyer comme président.
L'AG accepte de procéder à cette élection à mains levées.

Vote n° 7 pour élire le président : 26 votants – 26 votes exprimés 5 759 voix possibles :

- ⇒ Pour = 5 759 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Pierre Demeyer est élu président de la ligue à l'unanimité.

Vous trouverez en annexe, suite au 1^{er} CD de la nouvelle équipe l'établissement du nouveau Comité Directeur.

9. Débat sur la perte de la délégation Kitesurf au sein de la FFVL au profit de la FFV

Pierre Demeyer introduit le débat par un rappel du contexte et des objectifs des échanges qui vont suivre.

Le 12 janvier 2017, le ministère n'a pas renouvelé la délégation des glisses aérotractées nautiques à la Fédération Française de Vol Libre (FFVL).

Cela a des impacts essentiellement pour les pratiquants qui étaient très engagés sur le circuit des compétitions nautiques (participants aux épreuves de championnats de France kitesurf, jeunes inscrits dans les pôles Espoirs, sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles).

Le kite à la FFVL représente :

- 13 000 sur 40 000 licences et titres de participation (avec de fortes inégalités selon les régions) ;
- 120 clubs sur 600 ;
- 150 écoles sur 300 ;
- 4 structures d'entraînement de haut niveau (80 sportifs)
- Au moins deux emplois au secrétariat et l'équivalent de six cadres pour l'équipe technique.

Les impacts :

Ce qu'on ne pourra plus faire	Ce qu'on pourra toujours faire si on le veut
<ul style="list-style-type: none">• délivrer des titres de champions de France• constituer une équipe de France• édicter les règles techniques	<ul style="list-style-type: none">• délivrer des licences• garder des clubs et des écoles• gérer les espaces de pratique• organiser toutes compétitions régionales, nationales ou internationales qui ne soient pas des championnats

- ⇒ Suite à cette décision ministérielle, la FFVL souhaite que chaque AG de ligue consacre un temps de discussion pour une consultation des clubs et des écoles présents sur la question : « **Comment voyez l'avenir du kite à la FFVL ?** »

Pierre Demeyer précise que la décision finale sera soumise au vote de l'AG fédérale du 25 mars 2017, et il insiste sur le fait que cette année plus encore que les précédentes, la mobilisation des votants sur ce sujet est importante (présence physique pour le vote ou utilisation d'une procuration).

Les échanges entre les participants ont permis de faire émerger les points suivants :

Qu'est ce qui a motivé une telle décision de la part du Ministère ?

Le contexte olympique :

- A l'international, le Kitesurf est majoritairement géré par la fédération internationale de voile (World Sailing), et le CIO souhaite un alignement sur ce point
- Le ministère souhaite ne rien faire qui puisse fragiliser en France les fédérations olympiques pour le projet « Paris 2024 (la FFV est une fédération olympique, laisser la délégation du Kitesurf à la FFVL semblerait de nature à la fragiliser...)

Qu'est ce qui motive tant la FFV à vouloir récupérer le Kitesurf ?

- Le fait que le Kitesurf puisse potentiellement devenir une discipline olympique (même s'il est confirmé à ce jour que le Kite ne sera pas aux JO de Tokyo en 2020)
- Probablement également une baisse des licences en « voile légère » à la FFV, laquelle pourrait très largement être amortie par l'OPA envisagé par la FFV sur le Kite actuellement géré à la FFVL

Quelle conséquence à la FFVL de la perte du Kite : les échanges entre les participants soulignent les points suivants :

- Le rayonnement de la FFVL en sera réduit : Le rayonnement d'une fédération à 25000 est beaucoup moins important que celui d'une fédération à 40000
- Les coûts pour les activités qui demeureront deviendront certainement supérieurs (le sujet de la mutualisation des coûts de sinistre est évoqué)
- Perte de la synergie Parapente/kite : Plusieurs personnes dans l'assemblée mettent en évidence une forte synergie par le vol entre les deux disciplines que sont le parapente et le Kite, et que la rupture de cette continuité serait une perte importante pour la FFVL

Les échanges entre les participants ont globalement permis de faire émerger une tendance positive pour conserver le Kite à la FFVL, sans pour autant que celle-ci soit radicale (certaines personnes demeurant encore dans le questionnement)

Le représentant du club des migrateurs (club de Parapente) fait état du résultat du débat qui a eu lieu dans son club : les réflexions ont abouti à des positions équilibrées, donnant seulement une faible majorité pour continuer à gérer le Kite à la FFVL.

Fin de l'AG à 18h30. Un verre de l'amitié est servi autour de quelques mignardises.

Annexe 1 :

Membres élus du Comité directeur :		mail	Fonction 2017
Demeyer	Pierre	pierre.demeyer@cardif.fr ; p.demeyer@ffvl.fr	Président
Guillon	Adrien	pao@akifkite.fr ; adrig86@gmail.com	Trésorier
Legaré	Bruno	brunodamon@free.fr	Secrétaire Général
Ferry-Wilczek	Bruno	bruno.ferrywilczek@free.fr	Vice-Président
Morette	Jean-Loup	jeanloup.m@wanadoo.fr	Vice-Président
Gorlier	Johann	exitneox@outlook.com	Correspondant CCRAGALS
Mouliné	Catherine	catmouline@wanadoo.fr	Comité Directeur
Pouleau	Jean-Pierre	jppouleau@orange.fr	Comité Directeur
Michel	Yves	yves.michel18@wanadoo.fr	Comité Directeur
Bruezieres	Jerome	jerome.brueziere@m4x.org	Comité Directeur
Commission Féminine :			
Morette	Jean-Loup	jeanloup.m@wanadoo.fr	Commission Féminine
Parapente :			
Nossin	Marc	marc.nossin@free.fr	Coordinateur Parapente
Lerique	Françoise	flerique@club-internet.fr	RRF Parapente
Gorlier	Johann	exitneox@outlook.com	RRC Parapente
Delbos	Frederic	fredo.delbos@gmail.com	Comité Directeur
Laurent	Jean Pierre	junak@free.fr	Sorties Accompagnées PP ; Hand'icare PP
Bertaux	Pierre	pierre.bertaux@numericable.com	Responsable Régional Treuil
Kite :			
Demeyer	Pierre	pierre.demeyer@cardif.fr ; p.demeyer@ffvl.fr	Coordinateur Kite, RRC et RRF
Cerf-Volant :			
Guillemet	Franck	contact@cramayailes.fr	RRF Cerf-volant ; RRC Cerf-volant
Delta :			
Parmentier	Dominique	voyageursduciel@gmail.com	RRF Delta
Moussier	Michel	michel.moussier@wanadoo.fr	Référent Delta
Lenoir	Jean	jean.lenoir@free.fr	Delta
Communication :			
Saada	Jerome	jerome.saada@gmail.com	Communication
Morette	Jean-Loup	jeanloup.m@wanadoo.fr	Communication
Personnes non élues :			
Amiable	Joel	j.amiable@ffvl.fr	Cadre technique Fédéral
Quillet	Patrice	patrice.quillet@free.fr	Chargé Matériel